

Multiplication par deux du prix des transports en commun : pour nous, c'est non !

Nous élus·es écologistes, exprimons notre vive inquiétude face à la nouvelle proposition du gouvernement de quasiment doubler la contribution des voyageurs au financement des transports en commun. Alors même que le Navigo a augmenté de 20,7% en Île-de-France bien au-delà de l'inflation ces cinq dernières années, cette proposition se ferait au détriment des principes d'équité sociale et d'incitation à l'usage des transports en commun qui subissent déjà les défaillances quotidiennes dans notre région.

Si cette proposition est toujours à l'état d'étude pour le moment, elle illustre tout de même le débat sur le modèle de financement des transports publics qui s'ouvre actuellement à l'Assemblée nationale et au sein du Conseil des ministres. [OB]

Créer une pression supplémentaire sur les usagers pour compenser les déficits structurels est une erreur de diagnostic politique et économique. Une hausse significative des tarifs pénaliserait les personnes à revenus moyens et modestes, réduirait l'accès au mode de transport le plus vertueux d'un point de vue écologique et social, accentuerait les inégalités territoriales et sociales, et irait à l'encontre des engagements sur la transition énergétique que la France a pris au plan national comme européen.

Plutôt que de faire peser la charge sur les usagers, le gouvernement devrait engager un débat profond sur une réforme du financement qui intègre des ressources nouvelles en lien avec la capacité contributive des acteurs économiques les plus larges (par exemple, une réforme du versement mobilité, une assiette élargie pour prendre en compte les externalités positives de la mobilité collective, une taxation progressive des mobilités polluantes ou encore sur le e-commerce). Ces choix sont d'autant plus pertinents que les transports collectifs génèrent des externalités positives majeures, réduction des émissions de gaz à effet de serre, baisse des polluants, désengorgement des centres urbains, inclusion sociale, qui ne sont pas reflétées dans le calcul strict du « coût usager ».

Sur le plan économique, un système de mobilité bien financé est un levier de développement durable : réduit les coûts de santé liés à la pollution atmosphérique, améliore l'accès à l'emploi et engage la transition vers une réduction de l'usage de la voiture individuelle dans les zones denses. Contrairement à ce que laisse entendre une rhétorique centrée sur l'augmentation des tarifs pour les usagers, des politiques de mobilité financées par des prélèvements justes et progressifs renforcent l'efficacité socio-économique globale.

Les écologistes appellent donc à :

- Réaffirmer que les transports collectifs sont un service public essentiel et non un simple bien marchand ;
- Ouvrir des pistes de financement alternatives qui ne feront pas peser l'effort sur les seuls usagers ou les classes moyennes et populaires ;
- Intégrer pleinement la dimension climatique, sociale et territoriale dans toute réforme tarifaire ou fiscale afférente aux mobilités.

Nous refusons que la transition écologique soit financée en dernier recours par celles et ceux qui ont le moins de marge financière, au risque de dévoyer l'objectif initial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'inclusion sociale.

David BELLIARD, Maire-adjoint à la Mairie de Paris et Vice-Président d'Île-de-France Mobilités

Jean-Baptiste PEGEON, Conseiller régional Île-de-France et Administrateur d'Île-de-France Mobilités

Eva SAS, Députée de la 8e circonscription de Paris et membre de la Commission des finances